

Patrick POUYANNE Président-Directeur général

https://www.total.com/fr/engagement/enjeux-environnementaux/protection-environnement/proteger-biodiversite

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE TOTAL DANS actanature

Producteur de pétrole et de gaz depuis près d'un siècle, Total est l'une des premières compagnies pétrolières et gazières internationales et un acteur majeur des énergies bas carbone⁽¹⁾, présent sur les cinq continents dans plus de 130 pays.

Les activités du groupe couvrent l'exploration et la production de pétrole et de gaz, le raffinage, la pétrochimie et la distribution d'énergie sous diverses formes jusqu'au client final. Engagés pour une énergie meilleure, plus de 98 000 collaborateurs contribuent partout dans le monde à fournir aux clients du groupe des produits et des services plus sûrs, plus propres, plus efficaces, plus innovants et accessibles au plus grand nombre. Ressource essentielle, l'énergie accompagne les évolutions de la société. Face aux grands défis du monde actuel, les producteurs d'énergie ont un rôle clé à jouer.

Les engagements individuels de TOTAL dans le cadre de l'initiative act4nature :

- 1 Total ne conduit pas d'activité d'exploration ou d'extraction de pétrole ou de gaz dans le périmètre des sites naturels inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (au 31 décembre 2017).
- 2 Total ne conduit pas d'activité d'exploration des champs pétroliers en zone de banquise arctique.
- 3 Total met en place des plans d'actions biodiversité sur les sites de production opérés dans les zones protégées les plus sensibles correspondant aux aires protégées UICN I à IV et Ramsar.
- Total s'engage à mettre en œuvre, dans le cadre de Total Foundation, un programme mondial pour la préservation des forêts, des mangroves et des zones humides, ainsi que des projets de restauration des terres dégradées permettant de concilier développement de l'agriculture et préservation des forêts, basé sur des partenariats, et qui intègre des actions d'éducation et de sensibilisation des jeunes.
- Total en partenariat avec des organismes spécialisés, tels que l'UN-Environnement World Conservation Monitoring Centre, développe des outils et méthodes

innovants pour l'analyse et la modélisation des données biodiversité collectées dans le cadre de ses études d'état initial et favorise leur partage avec la communauté scientifique.

Total promeut la sensibilisation de ses employés sur les sujets biodiversité par des actions favorisant la diversité biologique au niveau de ses immeubles de bureaux.

La direction HSE et les services HSE au sein des entités du groupe veillent au respect tant des réglementations locales applicables que des exigences minimales internes. Des instances de pilotage groupe, animées par la direction

HSE, sont chargées d'une triple mission incluant la biodiversité :

- suivre les performances environnementales de Total, revues annuellement en Comité exécutif, qui font l'objet d'objectifs d'amélioration fixés sur des périodes pluriannuelles ;
- traiter, en collaboration avec les secteurs d'activité, les différentes thématiques concernant l'environnement dont ils ont la charge ;
- promouvoir les normes internes à faire appliquer par les entités opérationnelles du groupe en déclinaison de la charte Sécurité, Santé, Environnement et Qualité.

En raison de leur nature, les activités du groupe et notamment celles de l'Exploration-Production peuvent être localisées dans des environnements naturels sensibles.

Les opérations de Total sont ainsi susceptibles d'avoir des impacts sur les écosystèmes et leur biodiversité.

Conscient de ces enjeux, Total s'assure de la prise en compte de la biodiversité et des écosystèmes dans ses référentiels et ses opérations :

- dans la charte Sécurité Santé Environnement Qualité, qui spécifie que Total « veille à maîtriser (...) son utilisation de ressources naturelles et ses impacts sur la biodiversité » et les écosystèmes ;
- dans son approche biodiversité, inscrite dans son référentiel environnement et qui suit les principes d'action fondamentaux suivants :

⁽¹⁾ TOTAL S.A., société anonyme de droit français, forme aujourd'hui avec l'ensemble des sociétés du groupe le 4e groupe intégré pétrolier et gazier coté dans le monde selon le critère de la capitalisation boursière (en dollars) au 31 décembre 2017.



1 - déployer l'approche d'atténuation « Éviter - Réduire - Compenser » :

Total applique cette approche durant toute la durée de vie de ses projets pour minimiser les impacts de ses activités sur la biodiversité,

2 - prendre en compte la sensibilité des milieux :

Total, dans la conduite du développement de ses projets, identifie et prend en compte la richesse et la sensibilité des milieux en matière de biodiversité,

3 - gérer la biodiversité :

Total intègre la gestion des risques et impacts en matière de biodiversité dans ses systèmes de management environnemental et se réfère aux bonnes pratiques de l'industrie,

4 - rendre compte:

Total rend compte auprès de ses parties prenantes de sa performance en lien avec la biodiversité,

5 - améliorer la connaissance de la biodiversité :

Total participe à l'amélioration des connaissances de la biodiversité et des écosystèmes ainsi qu'à la maîtrise des enjeux qui y sont attachés grâce aux initiatives prises en matière de R & D avec le concours de ses partenaires locaux et internationaux, d'associations professionnelles.

Le groupe rendra compte de ses actions relatives à ses engagements biodiversité via son document de référence.

Le groupe s'engage à ne pas mener d'activités d'exploration ni d'extraction de pétrole et de gaz dans le périmètre des sites naturels inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en date du 31 décembre 2017.

Le groupe publie sur son site internet la liste de ses licences en zone Arctique et Total exclut toute activité d'exploration des champs pétroliers en zone de banquise arctique.

Pour le développement de tous ses projets, Total réalise une analyse de sensibilité et d'impact. Pour les sites de production opérés situés dans les zones protégées les plus sensibles correspondant aux catégories UICN I à IV et aux sites Ramsar, un plan d'action biodiversité est mis en place. Le plan d'action biodiversité développé en 2015 en République du Congo (Djeno) est en cours de déploiement (un second plan avait été développé au Gabon sur le site d'Atora, qui a été cédé en 2017) ; d'autres plans sont planifiés à court terme, notamment en Italie (projet Tempa Rossa), ou prévus à moyen terme, comme en Ouganda (projet Tilenga), en Tanzanie (projet EACOP) et en Papouasie-Nouvelle-Guinée (projet Papua LNG).

Pour tenir compte de la biodiversité particulièrement sensible de certains de ses sites, et au-delà de l'application des principes généraux de la politique biodiversité du groupe, Total s'est engagé à aligner les projets Tilenga, Papua LNG et EACOP avec les Normes de Performances de la Société Financière Internationale (SFI, Banque mondiale).

Dans cette optique, Total pourra se fixer un objectif de gain net de biodiversité pour ses éventuels impacts dans les habitats critiques de ces projets, tout en suivant l'approche « Éviter – Réduire – Compenser » à commencer par l'évitement lorsque cela est possible. Avec un objectif de gain net de biodiversité, il s'agit d'établir pour un site un programme d'actions en faveur de la biodiversité visant à aller au-delà de l'atténuation des impacts résiduels que les activités du site ont pu causer, afin d'obtenir globalement un impact net positif sur les valeurs clés de la biodiversité impactée par les activités.

En Ouganda par exemple, un « Comité biodiversité et des moyens de subsistance » a été mis en place avec des parties prenantes externes issues d'organisations nationales et internationales spécialisées dans la protection de la nature et les relations entre communautés et faune sauvage. Son rôle est de s'assurer que les meilleures pratiques sont correctement mises en œuvre par Total pour ses opérations de façon à faciliter l'atteinte de son objectif de gain net en biodiversité.

Le groupe contribue activement au développement des bonnes pratiques du secteur extractif en matière de gestion de la biodiversité et des écosystèmes, grâce à ses partenariats avec l'IPIECA, la Cross-Sector Biodiversity Initiative (CSBI, initiative qui rassemble les banques signataires des Principes d'Équateur et les secteurs minier et pétrolier), le World Conservation Monitoring Center du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNE-WCMC) et d'autres groupes de travail sur la biodiversité rassemblant des parties prenantes au-delà du secteur privé, tel que le Business and Biodiversity Offset Program (BBOP) qui rassemble ONG internationales, gouvernements, universitaires, Banque mondiale, etc. En France, Total poursuit ses partenariats avec la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) et le Centre vétérinaire de la faune sauvage et des écosystèmes des Pays de la Loire (CVFSE).

Plus largement, les partenariats de Total lui sont essentiels pour contribuer à améliorer la performance du groupe en matière de biodiversité notamment pour l'identification des sensibilités en amont des processus de décision.

Ces partenariats offrent aussi l'opportunité au groupe de développer des outils innovants soutenant cette démarche de caractérisation des sensibilités biodiversité.

De plus, cette démarche favorise la génération de données disponibles pour la communauté scientifique (tel est le cas en Ouganda par exemple) et susceptibles d'enrichir la connaissance du patrimoine naturel local et mondial.